

JOURNAL ANNUEL  
D'INFORMATIONS  
COMMUNALES

JANVIER 2010 - N°21

# LA TROMPETTE

BEAULIEU-SUR-LOUDON (53)



**PLAN D'EAU ENNEIGÉ-DÉCEMBRE 2009**

*Retrouvez ce bulletin en ligne sur [www.beaulieu-sur-oudon.com](http://www.beaulieu-sur-oudon.com)  
Ainsi que toutes les informations communales*

# Sommaire

P 3 - Le mot du maire

P 4 - Population

P 5 à 14 - Communications municipales :

- \* p5 Présentation & site internet
- \* p6-7 Projet complexe cantine/garderie
- \* p8 Commission voirie
- \* p9 Préconisations phytosanitaires
- \* p10 Assainissement collectif & carrière
- \* p11 Zone Humide
- \* p12-13 Commission Ligne à Grande Vitesse
- \* p14 Commission sociale

P 15 - Informations budgétaires & subventions

P16 & 17 - Services Municipaux :

- \* p16 Mairie - Salle des Fêtes - Divers
- \* p17 Enfance & jeunesse
- \* p18 Agence postale communale
- \* p19 Bibliothèque

P20 à 22 - Rétrospective 2009

- \* p20 Classe « 9 »
- \* p21 Beaulieu de France
- \* p22 Anciens d'AFN & fête de la moisson

P23 - Post-it 2010

P24 & 25 - L'école publique

P26 à 29 - Parole aux Associations

- \* p26 Familles rurales - Étoile sportive
- \* p27 Comité des fêtes - APE
- \* p28 Club des retrouvailles - ADMR
- \* p29 Beaulieu sous Tension - Les Amis de l'Oudon

P & 31 La vie économique

P32 & 33 - La Communauté de Communes

P34 - Agenda 2010

P35 à 39 - Beaulieu autrefois

2009, une année frappée par la crise dans le monde du travail, ce qui a occasionné des licenciements dans grand nombre d'entreprises. Dans le Pays de Loiron, et notamment dans notre commune les entreprises essayent de se maintenir face à ce fléau.

Par conséquent, ce contexte d'incertitude dans le travail a stoppé les constructions dans notre lotissement, néanmoins un permis de construire a été déposé en cette fin d'année. Des parcelles sont pré-réservées ce qui nous laisse entrevoir une certaine reprise dans la construction.

La commune a mené à bien ses projets en 2009 : la cantine-garderie mise en service en novembre, l'entretien de la voirie, la réfection de la VC 114 bis et de la VC 113, la mise en

place d'un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) avec le Cabinet Art de Ville, ce protocole sera finalisé et signé en ce début d'année, un grand merci à toutes les personnes qui ont participé aux réunions d'échanges, ce qui a permis de recueillir vos attentes pour l'avenir de notre commune.

Nous avons également acheté les murs du commerce « L'Épi d'Or » afin de garantir la continuité d'un service de proximité. Grégory Renou étant devenu propriétaire du fond de commerce, je lui souhaite une belle réussite.

2010 sera très certainement une grande avancée en ce qui concerne les projets d'états LGV, THT et pour lesquels nous étudierons de très près les dossiers.

Bien sûr, nous continuerons à travailler tous ensemble et

avec vous tous citoyens de Beaulieu sur le développement de notre commune.

J'encourage tous les présidents et membres d'associations à continuer le travail qu'ils exercent tout au long de l'année. Soyons tous solidaires de ces bénévoles en apportant notre contribution aux différentes manifestations.

Au nom de la municipalité, que 2010 soit une année de relance et de reprise dans le travail, que les projets d'états (LGV, THT) ne nous divisent pas, mais bien au contraire nous rassemblent, ainsi nous serons plus forts tous ensemble.

Que 2010 apporte joie, bonheur et santé pour vos familles respectives.

Hervé Cornée

**BIENVENUE**

**AUX NOUVEAUX HABITANTS**

**AUX NOUVEAUX NÉS**

M MONTEBAULT & Melle RONCIÈRE 6, Impasse du bordage  
 M MME DIETLIN Le Relais des Sables  
 M FORTIN 17, rue de la Moisson  
 M ROUZIÈRE & Melle PELTIER 2, rue de la Moisson  
 M GUÉRIN 6, rue de la Moisson  
 M PELLÉ & Melle EUSÈBE 11, rue de la Moisson  
 M MME QUINET 6, rue des Vergers  
 M DOCEUL 12, rue de Bretagne

Sarah BATARD ..... née le 25 janvier  
 Soline FAUVEL ..... née le 29 janvier  
 Léonie MEIGNAN ..... née le 9 mars  
 Lyne DURAND ..... née le 22 mars  
 Louis POUPIN ..... né le 14 juin  
 Isaure GÉGU ..... née le 5 juillet  
 Florina HÉMON ..... née le 8 juillet  
 Élisabeth HALBERT ..... née le 13 juillet  
 Lucas MONTEBAULT ..... né le 25 août  
 Antonin PICHON ..... né le 24 septembre  
 Siméon BLANCHET ..... né le 19 octobre  
 Levy DIETLIN ..... né le 24 octobre

**MEILLEURS VŒUX AUX  
 JEUNES MARIÉS**

M. FRANCOU Guillaume  
 &  
 Melle de la SAYETTE Alexia  
 le 4 juillet  
 -----  
 M. BREJOUIN Jean-François  
 &  
 Melle LEBORDAIS Julie  
 le 18 juillet  
 ---  
 M. RIQUENA François  
 &  
 Melle SAUVAGET Nathalie  
 Le 18 juillet

**DÉCÈS**

-----  
 C'est avec tristesse que nous avons  
 enregistré le deuil de  
 M. ROCHER Marcel le 24 janvier  
 -  
 MME HUCHEDE Chantal le 9 février  
 -  
 MME ROCHER Marie le 29 mai  
 -



L'année 2009 est déjà derrière nous, l'occasion à travers ce bulletin municipal annuel, de faire un bilan de l'année écoulée au travers des sujets ci-dessous :

- \* les travaux et projets en cours et à venir
- \* Les décisions importantes
- \* Le budget communal
- \* L'état-civil de l'année écoulée
- \* La vie de l'école et des associations
- \* Les entreprises et artisans
- \* Les habitants du village
- \* L'histoire locale
- \* Les infos pratiques

LISTE DU CONSEIL MUNICIPAL

M. CORNÉE Hervé, Maire  
 M. BODIN Jean-Pierre, 1er Adjoint  
 M. ROCHER Marc, 2ème Adjoint  
 MME HÉMON Céline, 3ème Adjointe  
 M. ROCHER Jean-Luc  
 M. LUTELLIER Sylvain  
 MME DEROUIN Brigitte  
 MME BOISARD Véronique  
 M. VÉRON John  
 M. HERMAGNÉ Christophe  
 M. MARTIN Stéphane (*démissionnaire en mars 2009*)

Chaque commission municipale s'est investie dans la rédaction des articles qui vous sont présentés en pages suivantes. Elles vous détaillent les actions menées et les projets à venir.



Le site internet de la commune

<http://www.beaulieu-sur-oudon.com>

vous donne la plupart des informations communales dont vous pouvez avoir besoin.

Ainsi vous trouverez des pages comme :

La Trompette, les comptes rendus de réunions de Conseil municipal...

Appropriiez-vous le, faites-le vivre, transmettez-nous vos idées pour essayer de le faire vivre et le rendre interactif.

Nous sommes à votre disposition ainsi que Patrice MEIGNAN qui le gère et effectue les mises à jour chaque fois que nous en avons besoin.

Nous le remercions vivement pour son travail.

Vous souhaitez être informés régulièrement de ce qui se passe dans votre commune, nous nous proposons de recueillir vos adresses e-mail pour vous envoyer au fur et à mesure les informations communales.

Envoyez-nous votre adresse e-mail à : [mairie.beaulieu-sur-oudon@wanadoo.fr](mailto:mairie.beaulieu-sur-oudon@wanadoo.fr) afin de vous ajouter sur notre liste de contacts pour des informations en temps réel et directement.

Dans les pages suivantes chaque commission récapitule ses actions et son bilan de l'année 2009 et vous présenter ses projets pour l'année 2010 qui démarre.

## COMPLEXE CANTINE/GARDERIE

Après une année de travaux, le complexe cantine/garderie a ouvert ses portes comme prévu le jeudi 5 novembre au matin, dans des locaux accueillants, clairs et fonctionnels.

Nous espérons que les enfants s'y sentent bien et que ces nouvelles conditions de vie sont appréciables également par le personnel d'encadrement.

Vous trouverez ci-dessous le tableau financier par poste.

<b>DÉPENSES</b>			
	<b>CORPS DE METIERS</b>	<b>ENTREPRISES</b>	<b>MONTANT TTC</b>
	MAÎTRISE D ŒUVRE	AGENCE TALVARD	14352.00
	CONTRÔLE TECHNIQUE	SOCOTEC	2990.00
	COORDINATEUR SÉCURITÉ	SOCOTEC	1776.06
	ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS	SOCOTEC	358.80
	MAÇONNERIE	SARL BMG	38915.04
	CHARPENTE	SARL BALLUE	21998.08
	COUVERTURE BAC	SARL SEM	8210.26
	MENUISERIE ALU	SARL BARON	20784.08
	MENUISERIE PVC	SARL BABIN JAMES	9619.05
	PLAFONDS CLOISONS	EURL LATOUR	14018.22
	PLOMBERIE SANITAIRE	EURL SAB ELEC	7229.82
	ELECTRICITÉ CHAUFFAGE	EURL SAB ELEC	23860.20
	CARRELAGE FAÏENCE	SARL LEDAUPHIN BATIMENT	11210.68
	PEINTURE	SARL WOJTALA	4971.54
	TABLES ET CHAISES	D.P.C.	3377.74
	LAVE VAISSELLE	FCPL	2389.60
	TABLE INOX + MAT. CUISINE	COMPTOIR DE BRETAGNE	2074.94
	AMÉNAGEMENT DE LA COUR	W.T.P.	8148.88
	PROVISION MOBILIER GARDERIE		3000.00
		<b>TOTAL</b>	<b>198926.19</b>
		<b>RECETTES</b>	
	Dotation Globale d'Équipement		28725.00
	Réserve Parlementaire		30000.00
	Subvention Régionale		36754.00
	Subvention de la Caisse d'Allocation Familiale		7441.50
	F.C.T.V.A		31776.00
	Emprunt		64229.69
		<b>TOTAL</b>	<b>198926.19</b>

COMPLEXE CANTINE/GARDERIE EN IMAGES



COMMISSION VOIRIE

Réalisation de la voirie 2009 :

Avec 15 kilomètres de routes communales, sans parler des chemins d'accès en campagne, la voirie est un budget qui pèse lourd dans les finances de la commune.

Cette année 2 réfections de routes par les Ets SÉCHÉ : La VC des Loges et la VC de la Gabellière pour 48355.69 € TTC. Pour 2 autres, ce sont les curages de fossés qui ont été réalisés : La VC de la Buffardière par l'entreprise WTP et la VC de Brielles par l'entreprise VÉRON pour 4862.94 € TTC au total.

Quant au point à temps réalisé par l'entreprise SÉCHÉ, il a représenté 6530.11 € TTC dans le budget voirie de 2009.

Certains panneaux d'entrées de lieux-dits ont également été refaits pour un montant de 3461.00 € ainsi que des panneaux de signalisation pour le bourg pour 1435.00 €, par la Sté SAS Signalisation.

Projet de voirie 2010 :

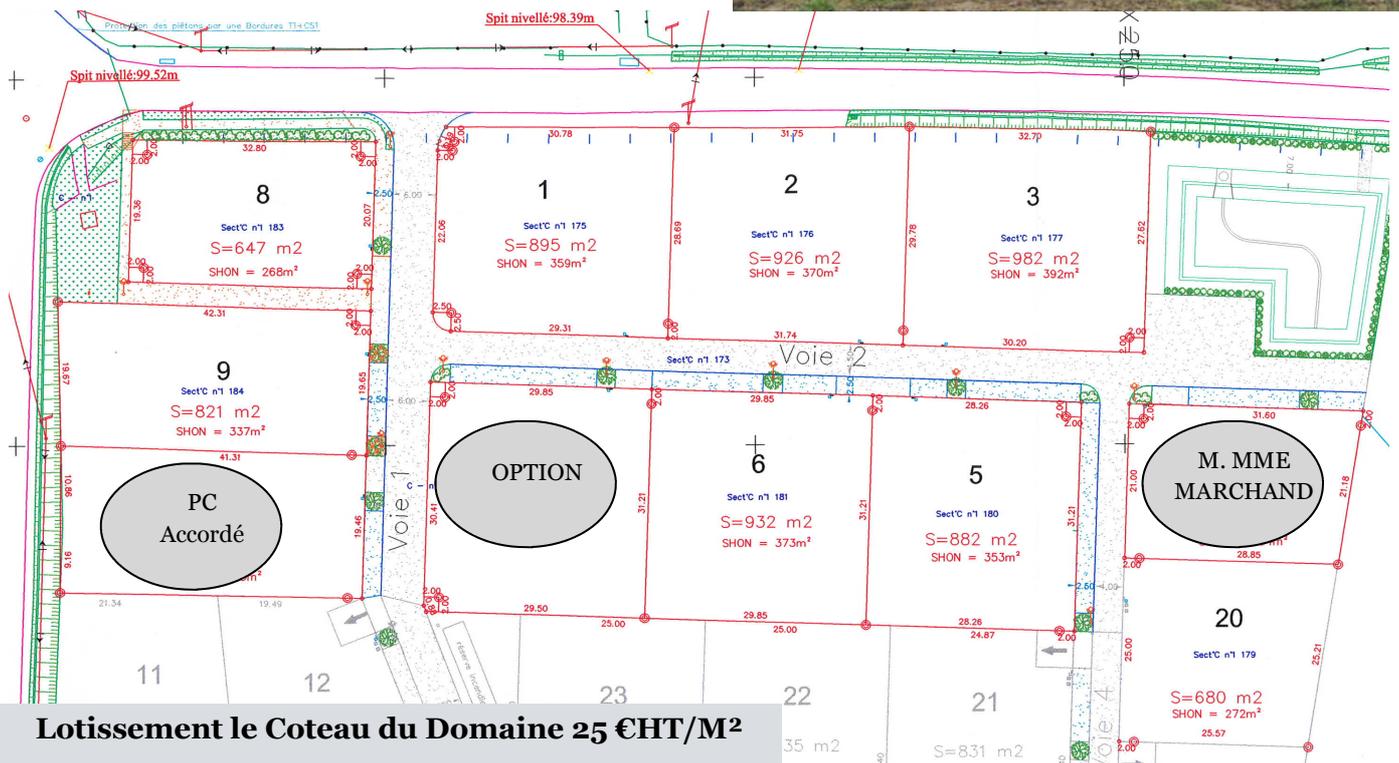
- ◆ Réfection des CR de la Rousselière, de Neuville et de la Touffinière.
- ◆ Signalisation des lieux dits en campagne et dans le bourg.
- ◆ Curage de fossés
- ◆ Point à temps 10000.00 €
- ◆ Divers

Une deuxième maison devrait sortir de terre au cours de l'année 2010, sur la parcelle n°10 et il y a une option sur la parcelle n° 7 ou 9.

Toutes les autres sont libres, renseignements en mairie.

Les rues ont été définies ainsi :

Voie 1 : Rue du Château - Voie 2 : Rue de l'Oudon



Lotissement le Coteau du Domaine 25 €HT/M<sup>2</sup>



## En Mayenne : interdiction de traiter chimiquement à proximité de l'eau



La réglementation interdit toute application de produits phytosanitaires ou pesticides :

× directement dans les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout ;

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 : interdiction de traiter à moins d'1 mètre des caniveaux, avaloirs et bouches d'égout ;

× sur le réseau hydrographique même à sec : fossés (tour de champs, tour de routes, de drainage...), collecteurs d'eau pluviales, points d'eau (mares, étangs...);

× à moins de 5 mètres des sources, puits ou forages.

× dans les zones humides caractérisées par la présence d'une végétation hygrophyle dominante de type :

joncs, roseaux, iris et sphaignes.



Arrêté préfectoral du 13 mars 2009

× à moins de 5 mètres minimum de tout point d'eau référencé sur la carte IGN au 1/25000<sup>ème</sup> : rivière, ruisseau... La Zone de Non Traitement (ZNT) est inscrite sur l'étiquette du bidon de produit phytosanitaire.

Aucune application phytosanitaire à moins de 5 mètres d'un point d'eau – voire plus suivant l'étiquette du bidon phytosanitaire



Arrêté national du 12 septembre 2006

Cette réglementation concerne **tous** les utilisateurs de produits phytosanitaires :

- les agriculteurs
- les collectivités
- les entreprises
- les jardiniers
- et les citoyens.



Localement, les restrictions d'usages peuvent être renforcées (bassin de l'Oudon, périmètre de captage...).

### Qui est concerné par l'interdiction ?

L'utilisateur de produits phytosanitaires est responsable des conséquences de son traitement. En cas d'infraction aux dispositions sur l'utilisation des phytosanitaires : jusqu'à 75000€ d'amende et 2 ans d'emprisonnement.

### INFO SPANC

Permanence à la mairie de Beaulieu-sur-Oudon, le mercredi 20 janvier de 16 à 18h pour tous les usagers qui ont des questions particulières sur le rapport de leur assainissement non collectif reçu de la Lyonnaise des Eaux.

En cas d'impossibilité, les personnes intéressées pourront se présenter aux permanences suivantes : le 13 janvier à Loiron, le 27 janvier à Ruillé, le 3 février à la Brûlatte, le 10 février à La Gravelle, le 3 mars à St Cyr ou le 10 mars à Montjean.

J.-P. Bodin, M. Rocher, C. Hermagné,  
J.-L. Rocher, J. Véron  
Membres de la commission voirie

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Avant de se lancer dans la construction d'une nouvelle station d'épuration, une étude diagnostique du réseau d'assainissement et de la station d'épuration nous a été demandée par la Police de l'Eau.

L'étude nappe basse a été effectuée en septembre 2009, celle en nappe haute sera réalisée en début d'année 2010 avec proposition d'aménagement de la future lagune.

Voici les conclusions de l'étude nappe basse :

« Bien que la commune de Beaulieu-sur-Oudon soit dotée des outils nécessaires pour l'acheminement et le traitement de ses eaux usées, l'étude diagnostique en cours a déjà permis de constater des anomalies sur ce système épuratoire.

Concernant la station d'épuration, on a pu faire les constatations suivantes :

- ◆ des dysfonctionnements du système épuratoire sont engendrés par l'intrusion d'une faible quantité d'eaux parasites,
- ◆ La station d'épuration subit des à-coups hydrauliques importants en période pluvieuse, dus au réseau unitaire autour de l'église.

Et concernant le réseau d'eaux usées, il s'agit :

- ◆ déversements occasionnels par temps de pluie du déversoir du bourg.

- ◆ De problèmes d'étanchéité : les volumes d'eaux parasites atteignent jusqu'à 4.9m<sup>3</sup>/j. Les inspections nocturnes permettront de localiser les secteurs les plus drainants et ainsi de répertorier et de localiser exactement les différents désordres sur le réseau.

Ces éléments seront confirmés et complétés lors de la campagne de nappe haute et des investigations complémentaires.

Le cabinet Hydratop »

### CARRIÈRE DE COULIRON

#### 6 – CONCLUSION :

En conséquence le commissaire enquêteur émet un **AVIS FAVORABLE** à la demande présentée par la société Vinci Construction Terrassement en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière de roches massives et ses installations de traitement de matériaux au lieu-dit « Couliron », à Beaulieu-sur-Oudon, avec les recommandations suivantes :

1/ Réalisation d'un merlon périphérique, en continuité de celui existant, sur le côté Est le long du chemin communal, afin de préserver la maison de « la Gaptière » dans le sens des vents dominants Sud Sud-Ouest et de faire un écran paysager.

2/ Prendre en compte l'exploitation de Mr et Mme LIVERNAIS dont les champs touchent la carrière en limite sud, pour l'état des lieux du bâti et des 2 forages à la « Martinière ».

3/ Prévoir par l'administration, qu'un contrôle des retombées de poussières soit effectué par un technicien de la DREAL, aux abords de la carrière et où cela s'impose

4/ Veiller, par des contrôles, que le travail en période diurne, s'il a lieu, soit bien effectué sans dépasser la limite des émergences autorisées. D'après l'étude d'impact (simulation), il ne pourrait se faire qu'à partir de la côte 75, c'est-à-dire en fond de taille, en raison de la proximité de « St-Nicolas ».

5/ Veiller à ce que le système hydraulique du plan d'eau après cessation d'activité de la carrière (trop plein côte 120), et celui du second plan d'eau existant, avec lequel il communiquera, soit conforme et réfléchi avec un éventuel bassin d'orage de la LGV. Il devra, tout du moins, éviter les désagréments que subissent Mr et Mme LIVERNAIS (faits signalés dans leur courrier n° 8).

6/ Veiller à ce que soit communiqué, aux riverains et aux collectivités locales concernées, le nom du chef de carrière et son numéro de téléphone, interlocuteur désigné par Mr BEAGUE pour régler les problèmes qui peuvent se poser et également celui de Monsieur BEAGUE (paragraphe XIII du mémoire annexe 2).

## COMMISSION LOCALE DE L'EAU : ZONE HUMIDE

**Z**one humide. C'est un milieu de transition entre la terre et l'eau. Ce lien entre le milieu terrestre et aquatique est important pour l'eau, la faune, la flore, le paysage. La Loi française entend par zone humide « les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation quand elle existe y est dominée par des plantes hygrophiles\* pendant au moins une partie de l'année » (Article L.211-1 du Code de l'environnement). \* qui aiment l'eau

Les zones humides sont donc d'une grande diversité. Six types ont été identifiés sur le bassin versant de l'Oudon : ripisylve et fourrés alluviaux ① ; plaines humides mixtes liées aux cours d'eau ② ; marais et landes humides de plaines ③ ; zones humides de collines et plateaux ; marais agricoles aménagés ; zones humides aménagées diverses.



Les zones humides disparaissent (remblaiement, assèchement, imperméabilisation, drainage,...) alors qu'elles rendent de nombreux services.

Petit tour d'horizon sur la question...

**La disparition des prairies humides et autres zones humides depuis 50 ans est une bonne chose.**

- Vrai  
 Faux

Les zones humides sont bénéfiques pour le cycle de l'eau et la biodiversité. En fonctionnant comme des "éponges", elles favorisent la dépollution naturelle, atténuent l'effet des crues mais aussi des sécheresses et facilitent l'alimentation en eau des nappes et des sols. De nombreuses espèces se nourrissent ou se reproduisent dans les zones humides.

**Les zones humides sont protégées.**

- Vrai  
 Faux

La réglementation protège ces milieux : il est notamment interdit de les drainer ou de les remblayer.

Pour savoir si un projet d'aménagement est situé en zone humide, mieux vaut contacter la Police de l'eau (Direction de l'agriculture).

**En créant un plan d'eau, on crée une zone humide.**

- Vrai  
 Faux

D'abord le plan d'eau n'est pas une zone humide. Aussi, le plan d'eau ne remplira jamais les mêmes fonctions qu'une prairie humide.

**Une prairie humide doit être exploitée.**

- Vrai  
 Faux

Une prairie humide qui n'est pas exploitée se ferme progressivement : les herbes, les buissons puis les arbustes et arbres se développent au risque d'assécher la zone.

**Une zone humide est un espace improductif et inutile.**

- Vrai  
 Faux

La zone humide est un espace de régulation riche en espèces animales et végétales. La zone humide (prairie, bois,...) doit être entretenue sous peine de disparaître.

---

**Pour en savoir plus**

Demandez Inf'eau Oudon spécial zones humides au 02 41 92 52 84 – bientôt disponible en mairie  
 Consultez Internet : <http://www.ifen.fr/zoneshumides/accueil.htm>

---

## COMMISSION LIGNE À GRANDE VITESSE BRETAGNE (LGV)

### ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT FONCIER LIÉ À LA RÉALISATION DE LA LIGNE À GRANDE VITESSE BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE.

**Rappel** : L'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) se décompose en quatre phases :

1. **Définition du périmètre** dans lequel se dérouleront les échanges parcellaires. Cette phase se conclut par un **arrêté ordonnant** les opérations d'aménagement foncier.
2. **Classement des sols** : évaluation de la valeur de productivité des sols en vu d'échanges équitables.
3. **Projet d'aménagement foncier** : élaboration du nouveau parcellaire et du programme de travaux connexes. Cette phase se conclut par un **arrêté clôturant les opérations**.
4. **Travaux connexes** : réalisation technique du projet d'aménagement adopté en amont.

#### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

**Fin février à fin mars 2009** : **Enquête publique** sur le périmètre et les prescriptions environnementales.

**Mai 2009** : Examen par la **CIAF** des réclamations déposées à l'enquête publique, adoption du périmètre, de l'inclusion des emprises et des propositions de prescriptions environnementales (schéma directeur).

**Fin novembre** : Le Préfet fixe par arrêté les **prescriptions environnementales** à respecter par la commission dans l'élaboration du projet parcellaire et du programme de travaux connexes.

**Début décembre** : Arrêté du **Président du Conseil général ordonnant l'ouverture des opérations** d'AFAF. Il comprend les parcelles incluses dans le périmètre, confirme l'inclusion des emprises, reprend les prescriptions arrêtées par le Préfet, et définit les mesures d'accompagnement.

**2010** : Finalisation du **classement des sols et mise à consultation** (enquête simplifiée) auprès du public.

#### LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT FONCIER

##### POURQUOI ?

Pour s'assurer que les travaux de nature à modifier l'état des lieux réalisés entre l'arrêté ordonnant et l'arrêté clôturant **ne remettent pas en question la faisabilité des échanges parcellaires et l'équilibre des comptes de propriétés** qui interviendront au moment du projet d'aménagement.

**Ainsi, le Président du Conseil général a pris un arrêté soumettant à son autorisation préalable, après avis de la CIAF, tous travaux de nature à modifier l'état des lieux.**

##### QUELS TRAVAUX SONT CONCERNÉS ?

**Toute modification sur le long terme ou irréversible** intervenant dans le périmètre d'AFAF sera portée à la connaissance de la CIAF qui pourra alors en tenir compte au moment de l'élaboration du projet.

**Mouvements de terres** : remblaiement, excavation, dépôt, remise en culture de zone inculte...

**Travaux hydrauliques** : création ou suppression de fossé, réseau de drainage/irrigation, forage, plan d'eau...

**Réseaux** : création ou suppression de réseaux électriques, téléphoniques, d'assainissement, d'adduction en eau potable, gaz, voirie et chemins...

**Bâti** : création ou suppression de bâtiments y compris ceux soumis à permis de construire, murets...

**Propriété** : mutation entre vifs, ventes, échanges amiables...

**Abattage, plantation, classement** : arbres, bois, haies, vergers...

**Ces mesures, en assurant la maîtrise de l'évolution de l'état des lieux réalisé en amont de la procédure, garantissent la faisabilité et l'équilibre des comptes de propriété.**

Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier

Mesures encadrant les modifications de l'état des lieux à l'intérieur du périmètre d'aménagement

### RAPPEL SUR LA BANQUE D'ARBRE

Afin de mener un **AFAF de qualité**, le Conseil Général de la Mayenne souhaite expérimenter la mise en œuvre d'une **banque d'arbres**. Cet outil garantit à chaque propriétaire possédant des haies ou des arbres isolés dans le périmètre d'aménagement, que lui sera restituée en fin d'opération, une quantité équivalente de bois, sur pied ou en argent, à celle qu'il aura cédée. Les **propriétaires définissent eux-mêmes la quantité et la valeur du bois sur pied** des arbres qui sont échangés. Il est donc dans leur intérêt de les conserver pendant la procédure.

En s'impliquant dans cette démarche, **les propriétaires récupèrent leur bien** et contribuent par la même occasion à la **préservation du bocage** : élément essentiel du patrimoine naturel mayennais tant par sa beauté que par son utilité (protection des troupeaux, des cultures et des sols, régulation de l'eau, maintien de la biodiversité). Ainsi, ce n'est qu'avec la **participation des élus et de la population locale** que ce dispositif pourra fonctionner et qu'il sera possible de **transmettre aux générations futures un cadre de vie de qualité**.



### Infos pratiques

Les formulaires nécessaires aux demandes de modification de l'état des lieux sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site internet du Conseil général de la Mayenne : [www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr) \ rubrique Toute l'actu \ Economie et emploi \ Ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire

Pour toute question, la cellule aménagement foncier se tient à votre disposition au 02 43 59 96 44

Conception et réalisation : Conseil général de la Mayenne / DEDL / Cellule aménagement foncier / Novembre 2009

J-P. Bodin, M. Rocher,  
C. Hémon, C. Hermagné  
Membres de la commission LGV

**COMMISSION SOCIALE****Le relais alimentaire du Pays de Loiron**

La Communauté de Communes du Pays de Loiron a mis en place en avril 1997 un relais de la banque alimentaire afin de permettre aux familles du canton rencontrant des difficultés de bénéficier d'une distribution de denrées alimentaires.

Ce relais est situé sur le parc d'activités de la Brûlatte et est ouvert aux bénéficiaires tous les vendredis de 9h à 11h15.

1,4 % de la population du Pays de Loiron bénéficie du relais alimentaire.

En 2008 ce sont 84 familles qui ont pu bénéficier de cette aide. Le relais alimentaire compte aujourd'hui 7 bénévoles, qui aident à la distribution des colis.

Chaque année, la Communauté de Communes du Pays de Loiron participe à la collecte nationale de la banque alimentaire. Elle a permis de récolter plus de 800 kgs de denrées alimentaires au supermarché de Le Bourgneuf-la-Forêt en 2008.

Si les familles en difficultés veulent bénéficier d'une aide alimentaire, elles doivent au préalable prendre contact avec leur assistante sociale.

**Assistante Sociale à St Pierre la Cour**

Lundi au vendredi 9h-12h & 13h30-17h  
(sauf lundi matin et mercredi après-midi)

☒ Centre multi-services  
1, rue des Genêts  
53410 ST PIERRE-LA-COUR  
☎02 43 37 51 63

**Permanence à Montjean**

Les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois  
de 11 h à 12 h.



Mme POIRIER-SAUDRAIS qui va vérifier leurs ressources et remplir un dossier de demande d'aide. Ce dossier sera ensuite transmis à la CCPL qui accordera un droit.

**Les membres de la commission sont :**

M. CORNEE, Maire de Beaulieu-sur-Oudon  
M. SCHOEMANN, Maire de la Gravelle  
Mme GAROT, Conseillère municipale à Launay-Villiers

**SECOURS CATHOLIQUE****LOIRON**

• M. Rossignol  
14 place A. Lochard - 53320 Loiron  
Tél : 02 43 02 17 79

**SAINT-OUEN-DES-TOITS**

• Mme Messenger  
Rue des Aubépines  
Tél : 02 43 02 75 64

**CROIX ROUGE****SAINT-CYR-LE-GRAVELAIS**

• La Croix Rouge française  
Délégation locale de Laval  
Mme Michel - Les Fauvières  
Tél : 02 43 02 46 03

**BANQUE ALIMENTAIRE****COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LOIRON**

• Pôle Emploi-Formation  
(emploi, point information jeunesse, formation, banque alimentaire)  
Tél : 02 43 02 43 93 - Fax : 02 43 02 15 92  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 9h30-11h30/13h30-17h00

**France ADOT - Dons d'organes et de moëlle osseuse :**

Notre municipalité s'associe à la Grande Cause Nationale 2009, décrétée par l'Assemblée Nationale, et qui vise à sensibiliser un plus grand nombre de personnes aux dons de sang, plaquettes, plasma, moëlle osseuse et don d'organes... Mais encore faut-il pouvoir s'informer, recevoir de la documentation, connaître les formalités à accomplir, poser des questions... afin de pouvoir en parler en famille et prendre les bonnes décisions...

FRANCE ADOT 53 (Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains) se tient à votre disposition pour vous répondre, et faciliter votre réflexion en faveur du don de moëlle osseuse ou du don d'organes.

En 2008, 13687 personnes étaient en attente de greffe d'organe, 1/3 seulement ont pu en bénéficier, et 222 sont décédées faute de greffon...2400 patients ont eu besoin d'une greffe de moëlle osseuse en FRANCE...

En MAYENNE, le nombre de cartes de donneurs a été multiplié par 5 ces 4 dernières années, les engagements de moëlle osseuse par 3, c'est un encouragement. Merci.

FRANCE ADOT 53. BP 90634. 53006 LAVAL Cedex Tél/rép: 02 43 90 68 10.

e-mail : [franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr) ; site: [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

« Le don de la Vie  
quoi de plus  
beau ! Préservez  
ce joyau de  
solidarité  
humaine qu'est le  
don bénévole et  
anonyme »

Professeur DAUSSET  
Prix Nobel de  
Médecine

**BUDGET PRIMITIF 2009**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES
TOTAL	421238.78
Charges à caractères générales <small>voirie, entretien bâtiment, achat repas cantine, électricité...</small>	135084.60
Charges de personnel	144300.00
Autres charges de gestion courante <small>Subventions, contingent aide sociale et incendie</small>	39762.57
Charges financières <small>remboursement dette en intérêt</small>	28500.00
Charges exceptionnelles et autres	20591.61
Dépenses imprévues	3000.00
Virement à la section d'investissement	50000.00

SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES
TOTAL	421238.78
Produit des services <small>droits de cantine et garderie ...</small>	26000.00
Impôts et taxes <small>taxe au droit de mutation, impôts directs, taxe sur les pylônes...</small>	190570.00
Autres produits de gestion courante <small>loyers communaux et salle des fêtes ...</small>	30000.00
Dotations et participations <small>dotations de fonctionnement de l'état...</small>	104647.00
Produits exceptionnels et autres	
Atténuation de charges	514.72
Résultat reporté	69507.06

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES
TOTAL	568687.85
Programmes en cours <small>travaux et achat matériel</small>	469472.32
Emprunts et dettes <small>remboursement dette en capital</small>	46500.00
Autres immobilisations financières <small>emprunt à affecter au lotissement</small>	
Dépenses imprévues	5000.00
Solde d'exécution 2008	47715.53

SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES
TOTAL	568687.85
Subventions d'investissement	36000.00
Emprunts et dettes assimilées <small>création emprunt pour lotissement</small>	343688.42
Dotations et fonds divers <small>Fonds compensation de TVA</small>	82380.74
Virement de la section de	50000.00
Excédent de fonctionnement capitalisé	56618.69

**LES SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2009**

Amicale des Anciens d'AFN & AC	50.00	ADMR de Méral	170.00
Association de parents d'élèves	200.00	Secours catholique	49.00
Étoile Sportive	580.00	UDAF 53	40.00
Association Beaulieu sous tension	500.00	Les Restos du cœur Laval	32.00
Alliance des Beaulieu de France	175.00	Maison familiale de St Berthevin	30.00
Association de protection des cultures	218.00	Maison familiale de St Gregoire	30.00
APEI	35.00	Familles Rurales Montjean-Beaulieu	
Chambre des Métiers	26.00	(Centre de loisirs 4.00 €/jour/enfant)	
Centre anticancéreux de Rennes	65.00	Association de parents d'élèves classe de neige	
Banque alimentaire de Laval	53.00	(26 élèves x 200 €)	5200.00

## MAIRIE

**Horaires d'ouverture du secrétariat :**

Lundi au samedi de 9h à 12h.

Fermé le mercredi et le 1er vendredi de chaque mois.

**Permanence de M. Le Maire :**

Mardi matin de 9h à 10h30, samedi matin et sur rendez-vous.



☎ 02 43 02 11 40

☎ 02 43 02 03 75

✉ mairie.beaulieu-sur-oudon@wanadoo.fr

## TARIF SALLE DES FÊTES

Type de location	Prix 2010
Vin d'honneur	40.00
Banquet- Soirée associative	174.00
Mariage	208.00
Fête de famille	125.00
Soirée personnes de la commune	90.00
Buffet campagnard	125.00
Réunion	62.00
Nuit de la St Sylvestre	133.00
Après-midi détente club extérieur	56.00

PETITE SALLE ANNEXE	Prix 2010
Vin d'honneur	24.00
Réunion	32.00
Repas, soirée	70.00

## CHIENS EN DIVAGATION

Depuis quelques mois nous assistons à une recrudescence de chiens divaguant dans le village et sur les propriétés d'autrui. Il est bon de rappeler les quelques règles de droit et de bon sens concernant la race canine et quelle que soit la catégorie du chien ou sa taille afin que le meilleur ami de l'homme le reste !

Pour la tranquillité de tous, les chiens répondant à l'article 213-3 seront transportés à la fourrière de la SPA de LAVAL. Les animaux ne pourront en tout état de cause être restitués à leur maître qu'après paiement des frais de fourrière ou d'une amende forfaitaire en cas de non paiement.

Arrêté municipal du 08/12/2009

Article 213-1 du code rural : Est considéré comme divaguant, tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

*La liberté s'arrête là où commence celle des autres.*

Vous n'avez pas de voiture, vous cherchez un moyen de locomotion, vous ne voulez pas dépendre de quelqu'un...

## PENSEZ AU PETIT PEGASE !!!

## COMMENT RÉSERVER ? IL VOUS SUFFIT :

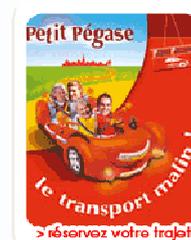
de vous inscrire au service en remplissant le formulaire d'inscription (disponible en mairie) et en le renvoyant à l'adresse indiquée au verso,

ou d'appeler la centrale de mobilité au **0 800 666 321 (appel gratuit)**, de réserver votre billet dans les 15 jours qui précèdent votre déplacement et **jusqu'à 16h00 la veille de votre départ.**

**Horaires :** du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00, le samedi de 8h30 à 11h00.

**Tarifs :** dans le secteur : 3 € par personne pour 1 trajet simple, hors département : 5 € par personne pour 1 trajet simple, demi-tarif pour les moins de 26 ans.

Plaquettes et horaires disponibles en mairie



## ENFANCE JEUNESSE

## CANTINE &amp; GARDERIE

Garderie ouverte de 7h à 9h le matin et de 16h30 à 19h le soir  
 Garderie : 1.00 € le ticket vendu par carnet de 10  
 Cantine : 3.00 € le ticket vendu par carnet de 10  
 Vente en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat et à la garderie.

## TRANSPORT SCOLAIRE

Dossiers disponibles en mairie pour le transport scolaire des enfants des classes maternelle et primaire.

Pour les lycées et collèges, les établissements scolaires font le relais avec le Conseil Général.

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Pour information voici la liste des assistantes maternelles de notre commune :

- \* Mme JOUAULT Isabelle - 8, impasse du Bordage
- \* Mme BRÉJOUIN Julie - 8, rue des Sports
- \* Mme LEMARQUAND Francine - 1, rue des Sports
- \* Mme LEMONNIER Brigitte - 9, rue des Sports
- \* Mme MONTEBAULT Stéphanie - Le Petit Brassé

En cas d'événements climatiques majeurs, le Service Transport Scolaire du Conseil Général met à la disposition des usagers un serveur vocal au 02 43 66 69 51 et le site du Conseil Général [www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr) qui seront quotidiennement actualisés.

## Devenir assistant maternel ?

La loi du 27 juin 2005 distingue deux métiers fondamentalement différents : d'un côté, celui des assistants maternels qui accueillent des jeunes enfants, à leur domicile, pendant les heures de travail des parents ; de l'autre, celui des assistants familiaux, qui accueillent des enfants en grande difficulté dans le cadre du dispositif de protection de l'enfance, d'un dispositif médico-social ou d'un service d'accueil familial thérapeutique.

Les assistants maternels et les assistants familiaux exercent leur activité à partir d'un agrément délivré par le Président du Conseil général et portant sur une évaluation des capacités du candidat à permettre le développement physique, intellectuel et affectif des enfants accueillis.

Les assistants maternels agréés jusqu'au 31 décembre 2006 doivent effectuer une formation obligatoire de 60 heures, dans les 5 années suivant leur agrément. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les nouvelles assistantes maternelles devront effectuer une formation d'une durée totale de 120 heures, dont 60 heures avant l'accueil du 1<sup>er</sup> enfant. Cette formation est organisée et financée par le Conseil général sur actuellement trois lieux : Laval, Mayenne et Château-Gontier. Elle concerne environ 250 assistants maternels par an.

Renseignements au Conseil Général : 02.43.59.14.64



Bienvenue sur le site Enfance Jeunesse au Pays de Loiron !

Vous pourrez y découvrir les activités, les projets d'animation et les services pour l'enfance et la jeunesse.

<http://www.jeunesse-cc-paysdeloiron.fr/>

Nouveau site internet de la Communauté de Communes du Pays de Loiron dédié à la jeunesse.

**PRESTATIONS PROPOSÉES**



**L'Agence postale est un service communal** (convention signée en 1996 et reconduite depuis) à votre service pour tous vos envois de : colissimos, lettres recommandées, lettres MAX. Vente de prêts-à-poster (x10 & x 100) et vente de timbres pour toutes vos occasions dans l'année (vœux, fête, naissance...)

La carte bleue est acceptée pour vos achats de produits postaux à partir de 10 Euros et possibilité d'effectuer des retraits avec la carte bleue de la Poste.

Vous pouvez effectuer vos opérations financières : virements & retraits d'argent ainsi que vos dépôts de chèque avec une preuve de dépôt sur vos comptes postaux.

Le Conseil Municipal tient à garder ce service public sur la commune, d'autant plus qu'il offre tous les services des bureaux de postes des grandes villes.



→ **Expédier les lettres et documents**

Une gamme de prêt-à-poster, de lettres max ou de prêt-à-recommander suivi pour tous les besoins d'envoi : rapide, sécurisé, pour la France ou l'international.



**TARIF DU COURRIER**

Lettre prioritaire		Colis	
jusqu'à 20 g	0.56 €	jusqu'à 500 g	5.50 €
21 à 50 g	0.90 €	501 à 1000 g	6.70 €
51 à 100 g	1.35 €	1001 à 2000 g	7.65 €
101 à 250 g	2.22 €	2001 à 3000 g	8.60 €
Envoi jusqu'à 3kg		Envoi jusqu'à 30 kg	



→ **Expédier les colis**

Différentes solutions qui vont du Colissimo au Chronopost en passant par le Postexport.



**HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	10h30	10h30	10h30	10h00	10h30	10h30
	12h00	12h00	12h00	12h00	12h00	11h30
Après-midi	16h15	16h15	Fermée	16h15	16h15	Fermée
	16h45	16h45		16h45	16h45	

**Pendant les vacances scolaires**

Lundi au vendredi de 10h à 12h

Samedi de 10h30 à 11h30

**Levée du courrier tous les jours à 12h.**

Agence Postale communale



6, rue de la Poste

02.43.02.11.30

Vente du Courrier de la Mayenne tous les jeudis dès 10 heures.

Bienvenus dans votre nouvelle bibliothèque !

## DÉMÉNAGEMENT ET FONCTIONNEMENT

La salle du rez de chaussée de la mairie ayant été laissée libre par la garderie depuis novembre, les bénévoles de la bibliothèque ont retroussé leurs manches, vidé les rayonnages, empli les cartons et tout descendu d'un étage pour faciliter l'accès à ce service gratuit à tous et réorganiser la bibliothèque.

Le but étant d'en faire un endroit convivial d'échanges et de rencontres.

La bibliothèque est ouverte à TOUS, grands et petits. Vous pouvez y emprunter **GRATUITEMENT** pour 4 semaines (prolongation possible) 3 livres par personne :

- \* BD
- \* Documentaires
- \* Revus
- \* Fiction
- \* Romans
- \* Policier
- \* Romans en gros caractères

Changement du fonds de livres régulièrement en partenariat avec la médiathèque de Loiron

En cas de demande particulière nous le faire savoir et une recherche sera effectuée pour vous auprès de la médiathèque.

Pour 2010, les bénévoles aimeraient mettre en place un café lecture et raconter des histoires aux plus jeunes.

## ANIMATION

Outre, l'animation dons/échanges de livres qui a été renouvelée cette année, le samedi 25 juillet 2009, les bénévoles ont organisé une séance dédicace du livre de Christian SASTRE « Clins d'œil sur mon village - Vivre à Beaulieu-sur-Oudon » en présence de M. FLOCH des Éditions régionales de l'Ouest.

Cette animation a connu un vif succès et une trentaine de livres ont été dédicacés à cette occasion.

Livre toujours en vente à la Poste communale au prix de 14.00 €.

## PORTE-OUVERTE

**Nous vous invitons tous à la porte-ouverte/galette des rois de la bibliothèque le samedi 23 janvier à 10h30.**

Que vous veniez par intérêt pour les livres, par simple curiosité ou pour proposer des améliorations, n'hésitez pas et venez nombreux, les bénévoles vous accueilleront avec plaisir !

Si le bénévolat en bibliothèque vous intéresse, ou si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter ;

Les bénévoles participent notamment à l'accueil des lecteurs pendant les heures de permanence et à la mise en place des animations, n'hésitez pas à nous soumettre vos idées.

Le rôle des bénévoles est primordial, en effet, sans bénévoles à Beaulieu, il n'y aurait pas de bibliothèque sur notre commune et nous les en remercions.

## HORAIRES

Samedi matin 11h à 12 h  
**Au Rez-de-Chaussée de la mairie**



CLASSE 9



1er rang en bas : Eliott Boisard, Alice Rocher, Yvonne Simon, Annick Lenain, Auguste Boisseau, Angèle Pottier, Marine Meignan, Chloé Chalmeau

2ème rang: Agnès Lagoutte, Frédéric Rousseau, Agnès Barreau, Geneviève Guyard, Gilbert Goulay, Marie-Thérèse Rocher, Marie-Thérèse Houtin, Louis Poupin

Rang du haut : Anthony Rocher, Damien Rocher, Amandine Bourny, Elisa Halbert, Dimitri Hermagné, Laurent et Florina Hémon, Marie-Laure Rocher, Bruno Duval, Claudine Fournier

CLASSES 2010

Vous êtes des classes en 2010.

La salle des fêtes vous est réservée à cette occasion le 18 septembre.

Pensez à son organisation !

## BEAULIEU DE FRANCE

Cette année les Beaulieu de France se sont retrouvés les 14 & 15 novembre à Beaulieu-sur-Mer (Alpes Maritimes département 06), tout près de Nice.

11 personnes ont fait le voyage au départ de Nantes vers Nice en avion, pour certains c'était leur baptême de l'air. M. Roux maire de Beaulieu-sur-Mer et M. EMSELLEM Stéphane de l'office du Tourisme, ont accueilli 138 personnes de l'Alliance sur la place du marché le samedi matin, pour une dégustation d'un verre de rosé de Provence accompagné d'une "SOCCA", spécialité régionale à base de farine de pois chiche.

Tous les repas nous ont été servis dans une salle de leur "CASINO" avec vue sur mer, après nous avons visité une petite partie du patrimoine architectural la :

Villa GRECQUE KERYSOS,

Villa de B.DE ROTHSCHILD,

ainsi que ses magnifiques jardins par un temps clément, digne de la côte d'Azur.

Qui dit "Casino" dit machines à "sous", certains ont essayé mais la chance n'était pas au rendez vous !!!, mais il en est rien, encore une fois les Belloudoniens ont appréciés ce petit séjour, et remercie les Berlugans pour leur accueil.



## BEAULIEU-SUR-MER

Situé à 10 km de Nice et son aéroport international, Beaulieu-sur-Mer étend le long de la mer son territoire sur 95 hectares. Niché au milieu d'une abondante végétation, ses plages bordées de palmiers, sa lumière superbe et ses températures douces la plupart de l'année, en font un des sites privilégiés de la Côte d'Azur. Beaulieu-sur-Mer a su conserver le luxe et la féerie de la Belle Époque.



## ASSEMBLEE 2010

Nous vous soufflons la date à retenir pour 2010, les 23 & 24 Octobre pour un RDV en Corrèze "Beaulieu sur Dordogne" - à 500kms environ, 6h30 de Voyage.

Les bellocois et les bellocoises nous accueillerons dans leur pittoresque village du Limousin de 1347 habitants, dans la vallée de la Dordogne à la limite du Quercy et du Périgord.



Toutes les images sur

[www.beaulieu-de-france.com](http://www.beaulieu-de-france.com)

## ANCIENS D'AFN



Cette association se réunit deux fois par an à l'occasion des Armistices du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.

L'occasion pour eux de célébrer une cérémonie du souvenir en l'honneur de tous les morts pour la France de toutes les guerres et de tous les conflits.

La photo ci-contre date de la cérémonie avancée au 8 novembre 2009 en présence :

1er rang en bas : Roger Pottier (porte-drapeau), Henri Maurice, Christian Sastre, Henri Lenain, Michel Huchédé (porte-drapeau communal)

2ème rang : Roger Lion, Hervé Cornée, Marcel Barraïs.

## 34ÈME FESTIVAL DE LA MOISSON



Gerbe finale passée par Jacqueline Barritaud qui représentait Beaulieu-sous-la-Roche (Vendée). Les Beaulieu étaient venus en force cette année découvrir le Festival de la Moisson puisqu'en plus des Vendéens, des spectateurs de Beaulieu en Isère étaient présents ainsi que Rékia et Rachid Krim, le webmaster du site Internet de l'alliance des Beaulieu de France.



## ELECTIONS M.S.A.

### Janvier 2010 : La M.S.A. renouvelle son réseau d'élus.

Vous êtes ressortissants du régime agricole : du 5 au 20 janvier, vous serez appelés à élire vos nouveaux délégués M.S.A..

Le vote par correspondance, le vote pratique

Vous recevrez le matériel de vote début janvier. Pour voter :

1- placez la liste ou les bulletins de vote choisis dans l'enveloppe de couleur

- ◆ rose pour le 1er collège (exploitant)
- ◆ verte pour le 2ème collège (salarié)
- ◆ Jaune pour le 3ème collège (employeur de main d'œuvre)

2- détachez l'enveloppe retour liée à votre courrier.

3- signez au dos (en l'absence de signature le vote n'est pas pris en compte)

4- placez l'enveloppe de couleur contenant votre vote dans l'enveloppe retour pré affranchie que vous posterez.



## PAS DE SALAGE SUR SORTIE

Le Festival « Pas de salage sur sortie » organisé par la Communauté de Communes du Pays de Loiron reprend du service du 28 janvier au 06 février 2010 sur le Pays de Loiron. Festival de poche chez l'habitant, dans les cafés, à la Maison de Pays avec des spectacles variés : Chanson, théâtre d'objets, théâtre intimiste, exposition.

**Chloé Lacan** sera présente le jeudi 28 janvier au Bar de l'Épi d'or à 21h.

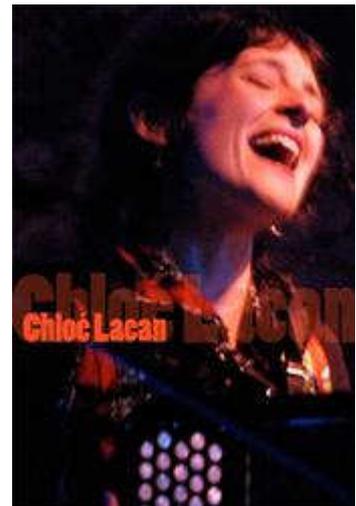
Entrée libre - Bar ouvert avant et après le concert.

Genre : Chanson / Cabaret, tout public à partir de 12 ans

Chanteuse et accordéoniste au sein du groupe La Crevette d'acier, Chloé Lacan se produit également en solo, s'accompagnant au piano et à l'accordéon. Elle s'y raconte tout en pudeur et fantaisie à travers ses textes et ceux des autres.

Et comme elle ne craint pas le mélange des genres, elle revisite avec désinvolture et audace ses coups de cœur, des boîtes à frissons aux boules à facettes, du baroque au jazz, des envolées lyriques aux parfums tziganes à la disco.

Son tour de chant culbute la chanson vocale à soufflet retroussé !





**Les enfants de la classe maternelle avec leur institutrice Maryvonne Girault, l'A.T.S.E.M. Hélène et l'Assistant vie scolaire Laurent**



**Les GS - CP - CE1 avec leur institutrice et directrice de l'École publique Brigitte Huchet**



Les CE2 - CM1 - CM2 avec leur institutrice Christelle Kervella



L'année scolaire 2008-2009 s'est terminée avec la mise en place de la fresque murale sous le préau des classes de cycle 1 et 2.

Ce projet a été mené sur 2 ans par les 3 classes avec l'aide de Marianick, conseillère pédagogique. Nous remercions la municipalité pour son soutien, et Maurice pour la préparation matérielle et la fixation des panneaux.

Pour l'année 2009-2010, il y a 66 élèves inscrits répartis de la façon suivante :

- ◆ Classe de cycle 1 (PS-MS) avec Mme Girault : 26 élèves
- ◆ Classe de cycle 2 (GS-CP-CE1) avec Mlle Huchet : 14 élèves
- ◆ Classe de cycle 3 (CE2-CM) avec Mlle Kervella : 26 élèves

Les projets de cette année :

- ◆ Classe de neige en janvier 2010 pour la classe de cycle 3.
- ◆ Mise en place d'une correspondance scolaire avec une école anglaise.

Les enseignantes

FAMILLES RURALES MONTJEAN – BEAULIEU

Les activités de l'association se sont déroulées dans un esprit de rencontres, d'une recherche de savoirs (activités manuelles, art floral) de convivialité, de détente (gym), d'initiation et de perfectionnement (informatique) et d'un accueil de loisirs pour les mercredis, les petites vacances et celles d'été.

Le centre de loisirs mobilise beaucoup les bénévoles de l'association pour garantir un service aux parents pour leurs enfants, avec un encadrement sérieux... La venue de jeunes familles dans nos communes est surtout conditionnée par cet accueil de loisirs et de proximité. Merci à tous ceux qui ont participé aux activités proposées.



Le conseil d'administration de Familles Rurales est heureux de vous offrir ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2010.

La Présidente  
Monique PAILLARD

ÉTOILE SPORTIVE

L'Étoile sportive vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que Mr Hermagné Victor a été réélu en tant que Président de l'association.

Cette année, d'importants changements ont eu lieu au sein des entraîneurs. En effet Yohan Poupin a repris le poste d'entraîneur. Concernant l'encadrement, Yohan Poupin, secondé par Jean François Delalande s'occupent de l'équipe A. Quant à L'équipe B, elle est encadrée par Ludovic Marchand et Didier Huard. De plus, l'arrivée de nouveaux joueurs à l'intersaison nous permet d'avoir un effectif de 37 joueurs seniors.

Désormais, notre équipe A joue avec un nouveau jeu de maillots grâce à la société WTP (William Durand travaux publics) de Beaulieu-sur-Oudon.

Comme l'année précédente, nos jeunes se regroupent avec le F.C. Montjean.

Toutes personnes souhaitant intégrer le club seront les bienvenues.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mr Hermagné, Président ou Mickaël Verger, Secrétaire.

Amitié Sportive  
Le Bureau



## COMITÉ DES FÊTES

### Un peu d'histoire sur le Comité des Fêtes :

Le 18 avril 1974, sur invitation de M. SINAN Constant, Maire de Beau-lieu, le conseil municipal, les mem-bres du Club de football, les com-merçants, artisans et diverses per-sonnes sont réunies pour créer un Comité des Fêtes. Ce soir-là, les membres sont élus et les statuts adoptés. Cette démarche était né-cessaire, un inter-village ayant eu lieu quelques semaines plus tôt et il n'existait pas d'association pour gérer la trésorerie.

Des inter villages avec les comités voisins (la Brûlatte, Montjean, St Cyr-le-Gravelais et La Gravelle) eurent lieu de 1974 à 1979.

1976 : Le Comité organise la 1ère fête de la Moisson et des Vieux Mé-tiers sur le terrain de la Papinière.

1977 : 2ème Fête de la Moisson et des Vieux Métiers sur le terrain de Chevalerie.

La municipalité décide de l'aména-gement de la salle des fêtes. Beau-coup de bénévoles participeront aux gros travaux (murs et plancher des toilettes, réserve, cuisine et pose du parquet). Le Comité fi-nance l'achat des chaises et tables (coût 20500 francs). Il est procédé

à la pose d'un sapin de Noël et à son illumination près du clocher. Cette opération sera renouvelée chaque année jusqu'en 1994 in-clus. Le 11 décembre c'est le pre-mier repas du 3ème Âge, le comité prend à sa charge la moitié des frais et il en est toujours de même.

1978 : 3ème fête de la moisson sur le terrain de la Papinière. Avec l'ac-cord de la municipalité, le comité décide d'aménager une petite salle et arrière cuisine, murs et plancher sont faits bénévolement. Coût 21000 francs.

1980 : le 20 avril, 1ère assemblée communale depuis 1933 avec course cycliste et fête foraine (manège enfant, autos tamponneu-ses et tir à la carabine). Le 22 juin, 1er passage dans notre commune des Boucles de la Mayenne.

1ère participation à l'arbre de Noël des enfants : 750 francs.

1981 : le 24 mai, course cycliste, voit la participation de la Fanfare de Loiron et des Majorettes de Changé et s'enrichir le soir avec retraite aux flambeaux et feu d'ar-tifice.

1982 : Toujours en accord avec la municipalité, il est décidé de cons-truire un hangar derrière la salle

des fêtes pour y stocker le matériel du comité à l'abri. Coût 90000 francs et installation électrique ef-fectuée plus tard et payée par le comité. Le 20 décembre pour la première fois l'arbre de Noël a lieu à la salle des fêtes.

1983 : Toujours assemblée com-mune et courses cyclistes ainsi que la fête de la moisson avec en 1983 la participation des Pompiers de Montjean.

1984 : La messe des moissonneurs à 11h le 5 août 1984, célébrée par l'Abbé Paris, est la nouveauté de cette 9ème fête de la moisson.

Voici retracées 11 années de vie de votre Comité des Fêtes, une autre partie vous sera présentée l'année prochaine.

Tout ce travail a été possible grâce à la participation de tous les mem-bres successifs du Comité des Fê-tes et de ses nombreux amis.

Le comité vous donne rendez-vous les 1er mai et 1er août avec votre enthousiasme habituel.

Bonne année à tous.

Le Président  
H. LENAIN

## ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des parents d'élèves vous présente tous ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

L'année scolaire 2009/2010 voit les effectifs se stabiliser à 66 élè-ves. Depuis début novembre les écoliers peuvent bénéficier d'une nouvelle garderie et d'une cantine neuves qui sont très appréciées des enfants et du personnel enca-drant.

Début janvier 2010, les CE2, CM1 & CM2 goûteront aux joies du ski

en partant en classe de neige. Le coût du séjour s'élève à environ 14500.00 € pour 26 élèves. Une participation de 150 € a été de-mandée aux parents, l'A.P.E. sub-ventionne un peu plus de 5000 €, la différence étant assurée par la Mairie.

Pour que les plus petits puissent bénéficier de ce même séjour dans quelques années, nous comptons sur vous pour renflouer les caisses de notre association.

### Dates à retenir :

Loto 13 mars  
Vide grenier 1er mai  
Fête de l'École 27 juin  
Soirée Périgord 20 novembre

Le Bureau

**CLUB DES RETROUVAILLES**



En cette nouvelle année le Club des Retrouvilles nous donne l'occasion d'exprimer ses vœux de bonheur et de santé à tous les Belloudoniens pour 2010 et souhaiterait que de jeunes retraités viennent les rejoindre le jeudi après-midi afin de partager un moment de détente en jouant aux cartes ou aux palets.

Le repas du CCAS est fixé au dimanche 28 février 2010. À cette occasion nous aurons une pensée pour Chantal qui préparait ces repas avec beaucoup d'attention et qui se dévouait ainsi que Michel auprès des personnes âgées.

Nos sincères remerciements aux personnes qui ont pris en main au pied levé le repas de février dernier.

Remercions aussi Grégory et son équipe qui pour la première fois assurait notre repas d'automne qui fut très apprécié par chacun et chacune d'entre nous.

La prochaine assemblée générale aura lieu début février ; toutes les personnes de 60 ans et plus sont invitées à y assister. À cette occasion le calendrier des activités 2010 sera communiqué aux personnes présentes.

Le Bureau

**A . D . M . R .**

Il y a une fin à toute activité.

C'est la dernière fois que je viens sur la gazette parler de l'Aide à Domicile en Milieu Rural. Après 25 à 30 ans de présence, je passe le flambeau à un Belloudonien très connu et apprécié de tous : Michel HUCHEDÉ.

Il sera très attentif et discret à vos besoins.

Il apprendra toutes les possibilités que l'A.D.M.R. propose pour vous accompagner dans la vie : auprès des personnes âgées, l'impossible devient possible pour le maintien et l'accompagnement des personnes chez elles ; pendant la maladie; après les hospitalisations ; au moment des maternités.

Nous pouvons également intervenir auprès des enfants pour aider les familles dans les complications de la vie et l'organisation au quotidien.

N'hésitez pas à vous renseigner, avec nos équipes nous arrivons presque toujours à trouver une solution à vos problèmes.

Nos intervenantes sont toutes compétentes et acceptent des formations pour toujours s'adapter et être efficaces, avec le soutien de l'équipe A.D.M.R.

Françoise VIOT

## BEAULIEU SOUS TENSION

Voici les principaux événements dans l'année 2009 concernant le projet de la future ligne THT et du poste à Beaulieu :

**17 Janvier** : Rencontre de l'association avec la Mairie

**30 Janvier** : Nous avons eu la visite à Beaulieu de Yannick Jadot (Elu député Européen d'Europe Écologie en Juin 2009) ainsi que Mme Rouget Marie Pierre (conseillère régionale de Bretagne) à la rencontre des élus de la commune.

**31 Janvier** : Manifestation à Mortain dans la Manche, environ 5000 personnes étaient présentes (Les revendications :

- pas d'implantation à moins de 300 m des habitations,
- mettre en place une étude épidémiologique avant la DUP)

**19 Février** : Assemblée générale de l'association Beaulieu sous tension avec l'intervention de Mr Allo (adjoint au maire de Domloup)

**28 Mars** : Rencontre de l'association avec la mairie

**1er Avril** : Remise des résultats de l'enquête du CRIIREM à Beaulieu (Site STOP THT)

**16 Avril** : Rencontre à la mairie des élus avec Mr Leroy géobiologue pour travailler en collaboration avec RTE à la demande de l'association

**2 Juin** : Début de l'enquête publique

**5 Juin** : Rencontre avec la FDSEA sur les négociations engagées sur le volet agricole

**13 Juin** : Permanence des commissaires enquêteurs à la Mairie de Beaulieu

(Une bonne participation des riverains pour exprimer leur inquiétude face à ce projet)

**2 Juillet** : Prolongation de l'enquête publique jusqu'au 17 juillet

**8 Juillet** : Permanence des commissaires enquêteurs à la mairie de Beaulieu

**9 Octobre** : Constitution de l'association des riverains (Association à caractère régional et permanent réunissant les riverains et futurs riverains de lignes THT), pour exiger la réalisation d'études épidémiologiques et environnementales, mettre à la disposition un expert pour la mesure des champs électromagnétiques, un juriste et un avocat, voire obtenir un relogement ou le rachat des maisons ... (cf : [riverainstht@orange.fr](mailto:riverainstht@orange.fr))

**8 Novembre** : Rencontre avec la mairie

À ce jour nous sommes sans réponses de l'enquête publique.

En définitif, beaucoup de rencontres, beaucoup de promesses, peu de résultats à ce jour.

Pour l'année 2010, nous mettrons en place des formations sur la science de l'influence de l'environnement sur les êtres vivants...

Pour nous contacter : [hctht@hotmail.fr](mailto:hctht@hotmail.fr)

## LES AMIS DE L'LOUDON

Toute l'équipe des Amis de l'Oudon vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

Voilà deux ans que l'association est repartie avec un nouveaux bureau et après une première soirée réussi en 2008 et 1700 euros de reversé a « Marathon soleil » on a remis ça en 2009 et le succès a été grandissant avec plus de bénéfices. L'association remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin , on contribué a cette réussite et on vous donne rendez-vous pour notre prochaine soirée en 2010.



Afin d'avoir une vision plus complète de notre commune, il est important de ne pas oublier les artisans/commerçants de notre village qui contribuent eux aussi au dynamisme de par leur activité et constituent un maillon de la chaîne sociale indispensable à la vie de la commune.

Ci-dessous les cartes de visite des artisans/ commerçants ayant souhaité se faire connaître par le biais de ce bulletin :




Volailles issues de  
l'agriculture biologique



Poulet, pintade, cane, canard  
Poule, coq, dinde, oie.

Audrey Hermagné  
Ferme de la Maltière  
53320 Beaulieu/Oudon 02.43.02.49.96.

## A. LEROYER — Menuiserie



BOIS — PVC — ALU  
Fabricant Poseur Escaliers tous styles  
Parquets — Placards — Lambris

« Helbeau »  
Rte de Montjean/St Poix - R.D 32  
53320 - BEAULIEU / OUDON  
Tél: 02.43.02.17.64  
Fax: 02.43.02.02.88  
[menuiserie.leroyer@orange.fr](mailto:menuiserie.leroyer@orange.fr)  
[www.escaliers-leroyer.com](http://www.escaliers-leroyer.com)  
Siret : 31540720500014



# WTP

DURAND Willam

Tous types de terrassements  
agricoles et publics  
Réalisation complète  
de mise aux normes

Mur banché  
Fosse géomembrane  
Fosse septique  
Réservoir d'eau pluviale  
Empierrement et enrobé

S.A.R.L. au capital de 10000 euros

Neuville - 53320 Beaulieu-sur-Oudon  
☎ 02 43 98 40 89 - 06 16 74 04 42

## Les Vergers de la Ménardière



VENTE DIRECTE AU DÉTAIL  
POMMES — POIRES — JUS DE FRUITS

Tous les samedis matin 8 h à 12 h  
Fraises et Framboises à cueillir



La Ménardière — Rue du verger — 53 320 Beaulieu / Oudon  
Tel/Fax : 02 43 02 03 50 - 06 86 26 67 86  
[vergersmenardiere@orange.fr](mailto:vergersmenardiere@orange.fr)

RC 351 758 867

53320 Beaulieu-sur-Oudon

## La petite Couanière

un gîte rural de famille.

est une maison de maître de 1886, spacieuse, chaleureuse et conviviale pour 14 personnes et plus.



[www.lapetitecouaniere.info](http://www.lapetitecouaniere.info)



Tél : 02.43.02.11.28 (après 20h)  
ou 06.24.64.48.72

**ACHATS VENTES REPARATIONS**  
**AUTOMOBILE & AGRICOLE**

**GARAGE RUAULT Daniel**  
1 rue de Bretagne  
53320 BEAULIEU/LOUDON  
Tel : 02.43.02.45.28

[garage.ruault.daniel@wanadoo.fr](mailto:garage.ruault.daniel@wanadoo.fr)

**Louis VERON**

La Guyonnière  
53320 Beaulieu sur Oudon  
02.43.02.13.15 ou 02.43.02.11.37  
Veron-entreprise@wanadoo.fr

**\* TRAVAUX AGRICOLES**

**\* TERRASSEMENTS**

- Mises aux normes
- Création et aménagement de plan d'eau
- Aménagement piste pour entraînement chevaux
- Aménagement autour des maisons
  - . Travaux de canalisations
  - . Pose de pavés, bordures
  - . Enrobé à chaud, goudrons, béton désactivé

*Devis gratuit sur demande*



## LOCATION

MATÉRIEL DE RÉCEPTION  
VAISSELLE  
ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Professionnel de la restauration,  
Philippe CRÉTOIS pourra vous accompagner  
dans l'élaboration de vos réceptions  
et autres événements.

*Philippe Crétois*

**Ouvert aux professionnels et particuliers**  
**tous les jours du lundi au vendredi**  
**de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30**

**NOS SERVICES LOCATIONS**  
assiettes, couverts, verres, tables, chaises, nappage  
matériels de cuisine, accessoires de tables, tentes sur commande  
VAISSELLE RENDU NON LAVÉE

102, bd de Laval - 35500 VITRÉ  
Tél. 02.99.74.22.91 ou 06.18.48.03.17

# MENUISERIE

**Bois pvc alu**  
**Escaliers parquets**

**François RIQUÉNA**  
5 rue de la Vigne  
53320 Beaulieu/Oudon

Tel.fax  
02 43 02 02 48  
06 03 89 05 38



### Maison de Pays 53320 LOIRON

#### Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi de 9h à 12h30-13h30 à 18h  
Vendredi de 9h à 12h30-13h30 à 17h



☎ 02 43 02 19 31

☎ 02 43 02 15 92

✉ [contact@cc-paysdeloiron.fr](mailto:contact@cc-paysdeloiron.fr)

Site internet : <http://www.cc-paysdeloiron.fr>

### ORDURES MÉNAGÈRES

C'est dans la nuit du mardi au mercredi que le ramassage des ordures ménagères s'effectue.

\*\*\*\*

S'il y a un jour férié le jour de la collecte, vos sacs ou conteneur sont à déposer ou sortir la veille du jour férié.

\*\*\*

Les usagers des conteneurs à ordures ménagères collectifs en campagne, nous ont fait remarquer que des cartons encombrant fréquemment ces conteneurs. Merci de vous déplacer à la déchetterie pour tous ces encombrants, de même pour les conteneurs individuels.

### BENNE EMMAÛS

En faveur du réemploi, un conteneur destiné à l'association « Emmaüs 53 » est installé à la déchetterie de Port-Brillet. Si vous le souhaitez, vous pourrez remettre au gardien tout objet (mobilier, cycles, jouets, vaisselle, livres, bibelots...) susceptible d'être réparé ou réutilisé par l'association. De même, l'association Emmaüs 53 peut intervenir à votre domicile sur rendez-vous pour collecter vos encombrants réemployables (tel : 02 43 07 76 51).

Ce projet s'insère dans une logique de développement durable : les déchets encombrants sont ainsi détournés et ne seront plus enfouis au centre de stockage au profit d'une action sociale et de réduction à la source de nos déchets ménagers.

### COMPOSTEUR

La Communauté de Communes du Pays de Loiron, préconise depuis 2007, le compostage pour valoriser vos déchets ménagers.

A ce titre, pour la modique somme de 20 €, un composteur sera mis à votre disposition.



### RAPPEL DES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Lundi, mardi et vendredi : 14h - 18h

Mercredi & samedi : 9h30 - 12h & 14h - 18h

**Quels moyens pour exercer les compétences ? Les compétences statutaires en 2008**

Une extension de nos statuts a eu lieu en 2008, au 31.12.08, les compétences exercées sont :

<b>Aménagement de l'espace</b>	Schéma de cohérence territoriale, schéma de secteur
	Charte de pays
<b>Actions de développement économique</b>	Plate-forme d'initiative locale
	Animation et formation du réseau économique, y compris du secteur agricole
	Maison de l'emploi
	Aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique (voir liste des parcelles)
	Immobilier d'entreprises (selon liste)
	Schéma de développement commercial
	Actions d'animation et de promotion des activités agricoles : comice agricole, opération fermes ouvertes
<b>Politique du logement et du cadre de vie</b>	Plan local de l'habitat
	Fichier logement
	Opération programmée d'amélioration de l'habitat ou toute autre procédure s'y substituant
<b>Tourisme</b>	Syndicat d'initiative
	Signalétique directionnelle du musée Jean Chouan
	Gîte rural sis à Olivet
<b>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</b>	Débroussaillage des sentiers de randonnées (selon liste)
	Élimination et valorisation des déchets des ménages
<b>Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels d'intérêt communautaire</b>	École de musique
	École d'arts plastiques
	Cybercentre
	Actions d'animation et de promotion d'activités culturelles : mise en réseau des bibliothèques, saison culturelle de la communauté de communes du pays de Loiron
<b>Action sociale d'intérêt communautaire</b>	Relais banque alimentaire sis sur le territoire de la commune de La Brûlatte
<b>Enfance, jeunesse</b>	Coordination Enfance Jeunesse
<b>Divers</b>	Établissement et exploitation des infrastructures et des réseaux de communication électronique au sens du 3° et du 15° de l'article 32 du code des postes et télécommunications
	Réalisation de travaux pour le compte des communes sous la forme de convention de mandat ; prestations de services

Permanence bibliothèque tous les samedis de 11h à 12h.

<b>JANVIER</b>	
Vendredi 22	Salle des Fêtes - Soirée Tarot
<b>FEVRIER</b>	
Jeudi 4	Assemblée Générale Club des retrouvailles
Vendredi 19	Salle des Fêtes - Soirée Tarot
Samedi 20	Concours de belote
Dimanche 21	Anciens d'AFN et AC
Dimanche 28	Repas Club des Retrouvailles
<b>MARS</b>	
Samedi 6	Choucroute Étoile Sportive de Beaulieu
Samedi 13	Soirée Loto Association de Parents d'Élèves
Vendredi 19	Salle des Fêtes - Soirée Tarot
<b>AVRIL</b>	
Jeudi 15	Assemblée Générale Comité des Fêtes
Vendredi 16	Salle des Fêtes - Soirée Tarot
<b>MAI</b>	
Samedi 1er	Marché campagnard & randonnée Comité des Fêtes
	Vide grenier Association de Parents d'Élèves
Vendredi 21	Salle des Fêtes - Soirée Tarot
<b>JUIN</b>	
Vendredi 18	Salle des Fêtes - Soirée Tarot
Dimanche 27	Fête de l'École Association de Parents d'Élèves

<b>JUILLET</b>	
Vendredi 16	Salle des Fêtes - Soirée Tarot
<b>AOUT</b>	
Dimanche 1er	35ème Festival de la Moisson Comité des Fêtes
Vendredi 20	Salle des Fêtes - Soirée Tarot
<b>SEPTEMBRE</b>	
Vendredi 17	Salle des Fêtes - Soirée Tarot
Samedi 18	Classes « O »
<b>OCTOBRE</b>	
Vendredi 15	Salle des Fêtes - Soirée Tarot
Samedi 16	Retour fête de la moisson Comité des Fêtes
Samedi 23	Concours de belote
Dimanche 24	Étoile Sportive de Beaulieu A.G. Beaulieu de France À Beaulieu-sur-Dordogne (19)
<b>NOVEMBRE</b>	
Vendredi 19	Salle des Fêtes - Soirée Tarot
Samedi 20	Soirée Périgord Association de Parents d'Élèves
<b>DÉCEMBRE</b>	
Vendredi 10	Arbre de Noël Association de Parents d'Élèves
Vendredi 17	Salle des Fêtes - Soirée Tarot

**BEAULIEU AUTREFOIS****INSOLITE STATUE DANS LA GROTTES**

de Beaulieu-sur-Oudon (Mayenne)

Beaulieu-sur-Oudon : *Notre-Dame de la Pitié* (photo Christian Sastre)***Notre-Dame de la Pitié***

Quand j'ai découvert la sculpture que protège la petite grotte artificielle derrière l'église de Beaulieu-sur-Oudon, sa facture d'une religiosité poignante m'a d'emblée touché. Après l'avoir décrite dans mon ouvrage relatant des clins d'œil sur mon village, j'étais loin de me douter que j'y reviendrais plus tard faute d'avoir eu connaissance du nom du sculpteur. C'est vrai qu'en tant que nouvel habitant de la commune, les racines belloudoniennes me manquaient pour approfondir l'histoire de mon village. Aussi ne puis-je que reconnaître n'avoir pas suffisamment fouillé mes sources.

Pour revenir à cette sculpture que les Anciens du village appellent *Notre-Dame de la Pitié*, voici ce que j'écrivais au sujet de mes observations et incertitudes.

*"À première vue, c'est une mère qui pleure sur la mortelle dépouille de son grand fils. D'après mes dernières informations, ce serait une représentation de la Descente de Croix de Jésus.*

*Mes recherches, peut-être encore trop locales et donc restreintes, ne m'ont pas permis de connaître le nom du sculpteur. Pourtant, il serait intéressant de l'inscrire ici pour mémoire, ainsi que pour la qualité artistique de son œuvre. Il a su rendre émouvant le visage de la Vierge, qui semble adresser à Dieu une prière d'incompréhension pour la perte de son fils, Jésus. Il est dommage que les deux bras se terminent par des moignons. À vrai dire, ils ont été brisés à hauteur des avant-bras. J'avoue que mes investigations pour savoir si c'est une reproduction d'une œuvre connue ou méconnue, n'ont pas abouti. La seule relation qui pourrait lui être associée est le titre du célèbre tableau de Rubens "La Descente de Croix". Mais la comparaison s'arrête là." (1)*

---

(1) *Vivre à Beaulieu-sur-Oudon, Clins d'œil sur mon village*, page 41, par Christian Sastre, Éditions Régionales de l'Ouest, Mayenne, 2009.

### L'original est-il de Nicolas Coustou ?

Chaque fois que je passais devant la grotte, je me persuadais que je connaîtrais bientôt le nom du sculpteur. Je l'ai appris d'une curieuse façon. Alors que je regardais une émission de télévision qui se tournait dans Notre-Dame de Paris, la caméra s'est brièvement focalisée sur une sculpture qui ressemblait à la statue de la grotte. Le rapprochement avec celle de mon village fut pour moi immédiat.

Malgré que le nom du sculpteur n'ait pas été donné, je ne mis pas longtemps à le découvrir. Il s'agit de Nicolas Coustou (1658-1733). Son nom n'est certes pas aussi connu que celui de Michel-Ange (1475-1564) ou d'autres artistes des siècles passés dont la renommée s'est propagée jusqu'à notre époque. J'avoue que mon penchant pour les sculpteurs des siècles passés n'étant guère prononcé, je ne connaissais pas Nicolas Coustou. Et pourtant il a sculpté nombre statues, que ce soit des grands personnages de son époque ou des héros mythologiques, des groupes de personnes également. C'est dire combien son œuvre est importante.

Dans l'iconographie chrétienne le thème de la Vierge est fréquent. Des peintres, Rubens (1577-1640) déjà cité, et de nombreux sculpteurs ont représenté Marie pleurant son enfant Jésus après sa crucifixion donc avant sa mise au tombeau. Elle tient généralement le corps gisant de son fils sur ses genoux. Les artistes ont tous su exprimer la douleur du déchirement de l'âme dans l'expression de son visage ; situation de pitié maintes fois reprise.

Il n'y a pas lieu d'établir ici la biographie de Nicolas Coustou. Cependant, il me paraît intéressant d'admettre l'idée selon laquelle la *Vierge de Pitié*, aussi dite la *Descente de Croix*, qu'il sculpta de 1712 à 1723 dans du marbre blanc, servit de modèle au copiste de *Notre-Dame de la Pitié* mise en valeur dans notre village. Né dans une famille de sculpteurs, peut-être reprit-il lui-même le thème de la *Pietà* cher à son prédécesseur Michel-Ange qui fut un génie multiple.

La sculpture de Nicolas Coustou est installée depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'abside du chœur de Notre-Dame de Paris. Elle est remarquablement placée entre les statues de Louis XIII de Guillaume Coustou et de Louis XIV d'Antoine Coysevox, le premier étant le frère de Nicolas, le second, son oncle.

En fait, je suis convaincu que *Notre-Dame de la Pitié* de Beaulieu-sur-Oudon est le moulage d'une œuvre dont l'original est visible dans la cathédrale Notre-Dame de Paris.

### Similitudes

Néanmoins un doute subsistait. Ne devais-je pas m'assurer que Beaulieu-sur-Oudon détient l'exacte copie d'une statue reproduisant la situation émouvante de celle de Notre-Dame de Paris ? Aussi suis-je retourné à la grotte pour photographier une nouvelle fois cette sculpture dont la présence dans notre petit village semble assez insolite. Je me suis efforcé de rechercher l'angle de prise de vue le plus approchant pour les comparer.

Peut-être que, lors de l'émission de télévision, ma surprise fut telle que j'admis trop hâtivement que l'une était l'exacte copie de l'autre. Certes je n'avais pas entièrement raison, mais je n'avais pas tort non plus.

De fait, lorsqu'on les compare l'une à côté de l'autre, abstraction faite de l'ange sur la statue de Coustou, les deux sculptures présentent des similitudes quoique plusieurs détails diffèrent. Citons les principales différences sur la sculpture de Nicolas Coustou par rapport à celle de Beaulieu. La plus évidente est l'inclinaison de la tête de Jésus, plus tombante sur son côté droit, la position plus repliée des jambes de Jésus, et le geste du bras gauche de Marie dont la main est tournée vers le ciel. Ces deux statues ne sont donc pas exactement semblables. Seul le thème avec le mouvement et l'expression permettent de les rapprocher.



*Notre-Dame de la Pitié*  
(photo Christian Sastre)



*Pietà* de Nicolas Coustou  
(Wikipedia - *Notre-Dame de Paris*)

Je trouve regrettable que la statue de *Notre-Dame de la Pitié*, ici à Beaulieu-sur-Oudon, s'use et se détériore au fil du temps qui, lui, est sans pitié. Étant donné son état déplorable, il semble présomptueux de la restaurer dans son état originel. Mieux la protéger des intempéries par une couche protectrice ? Pourquoi pas ? Essayons tout de même de sauvegarder l'insolite hérité des Anciens. Sommes-nous donc si peu sensibles à la beauté pour laisser se dégrader notre patrimoine artistique ?

Pour ce qui me concerne, j'ai tendance à conjecturer que la source d'inspiration de notre statuaire anonyme est vraisemblablement Nicolas Coustou. Sa *Pietà* ne saurait être comparée à celle de Michel-Ange. Il me semble que le mouvement de sa statue rend une expression moins désespérée et moins affligée.

Pour les plus curieux ou les passionnés d'art, voici présentée la *Pietà* de Michel-Ange. La différence la plus caractéristique est le port de la tête de Marie, penchée de tristesse sur le corps de son fils, alors que celle de *Notre-Dame de la Pitié*, analogue à celle de Coustou, regarde le ciel dans un mouvement de supplication. On observe également que les jambes de Jésus ont une position différente des statues qui nous préoccupent.



*Pietà* de Michel-Ange (Wikimedia Commons)

### Dans la grotte depuis quand ?

Une question demeure sans réponse. Depuis quand le moulage de la sculpture de Nicolas Coustou se trouve-t-elle installée ici à Beaulieu-sur-Oudon. Et conséquemment, quel en a été le bienfaisant donateur ? Tout lecteur en verve d'informations historiques est aimablement prié de les communiquer à la mairie de Beaulieu-sur-Oudon. Il en sera vivement remercié.

Au sujet de la grotte protectrice artificielle, depuis les quelques recherches préparatoires à mon livre, il n'a pas été possible de savoir si elle a été construite pour y abriter *Notre-Dame de la Pitié* ou si la statue a judicieusement été installée dans cette grotte désaffectée. L'enquête de l'abbé Dellière n'évoque pas cette particularité.

*"On serait tenté de la dater de l'époque des grands travaux de rénovation de l'église. Pourtant, je ne me rappelle pas l'avoir vu mentionnée dans l'enquête de l'abbé Dellière. Sa relation du gros œuvre et des travaux effectués de 1835 à 1840 (2) ayant nécessité des dépenses conséquentes, ne fait aucune allusion à cette grotte." (3)*

Cependant, on la distingue sur une photo jaunie prise en mars 1906 lors de l'Inventaire des biens de l'Église au profit de l'État. Hélas ! il n'est pas possible de voir si la statue y était déjà nichée. Je ne serais pas étonné qu'une nouvelle photographie d'époque, exhumée d'un grenier ou découverte dans les Archives départementales, venait préciser le contenu de la grotte de Beaulieu-sur-Oudon. Cela réduirait notablement les recherches quant au donateur. Toute contribution serait la bienvenue.

Pour mémoire, il n'est pas inutile de montrer cette grotte telle qu'elle figure sur la photographie historique de 1906. Elle nous servira de base de recherche.



Une des rares photos de l'Inventaire de Beaulieu en 1906

(photo de la mairie)

L'enquête de l'Abbé Dellière, qui chiffre pourtant avec force détails les travaux de rénovation de l'église de 1835 à 1840, ne dit mot de la grotte. Environ soixante ans plus tard, en 1906, une photo montre cette grotte construite à la base du terre-plein de l'église mais à l'arrière la rendant quasiment attenante. Aussi est-on en droit de supposer qu'elle a été bâtie en vue d'abriter une œuvre d'art, sans doute notre statue. Conséquence, on est aussi en droit de déduire que *Notre-Dame de la Pitié* a été installée au cours de la période de 1840 à 1906.

---

(2)Pages 5 du manuscrit de l'abbé Dellière (consultable à la Mairie de Beaulieu-sur-Oudon).

(3)Cf. *Vivre à Beaulieu-sur-Oudon*, page 42.

De toute évidence, le donateur de cette statue habitait probablement la région, peut-être même Beaulieu. En outre il devait être un amoureux des arts religieux, mais aussi assez fortuné. Voici relevée la liste des maires de cette époque, dont je rappelle l'année d'élection ?

- 1843 François Rivière
- 1848 Pascal Jarnigon
- 1855 Gustave de La Barre
- 1860 François Monnier
- 1899 Charles Lasnier
- 1900 Louis de La Sayette

S'il est difficile de connaître la biographie de chacun d'eux, il est probable que l'installation de *Notre-Dame de la Pitié* provient de la générosité religieuse de la famille à laquelle appartenait Louis de La Sayette. En effet, la contribution de cette famille à l'embellissement de l'église de Beaulieu-sur-Oudon est considérable.

*"Dans le dossier de l'abbé Dellière figure la liste des vitraux offerts à l'église, ainsi que leur provenance, la plupart l'ayant été par plusieurs familles locales. L'une d'elles est à signaler. Il s'agit des parents de M. Louis de la Sayette, né et décédé à Beaulieu-sur-Oudon. Il était fils du comte Marie-Louis de la Sayette et de Marie-Anne Caroline Treton de Vaujuas Langan. Cette famille offrit sept vitraux sur les douze énumérés." (4)*

L'enquête reste ouverte pour toute personne qui s'intéresse à l'histoire des œuvres d'art de Beaulieu-sur-Oudon.

Christian Sastre

---

(4) Cf. *Vivre à Beaulieu-sur-Oudon*, page 37.

